

Le forage sera réalisé dans les règles de l'art (norme NFX 10-999). Son emprise foncière sera minimale.

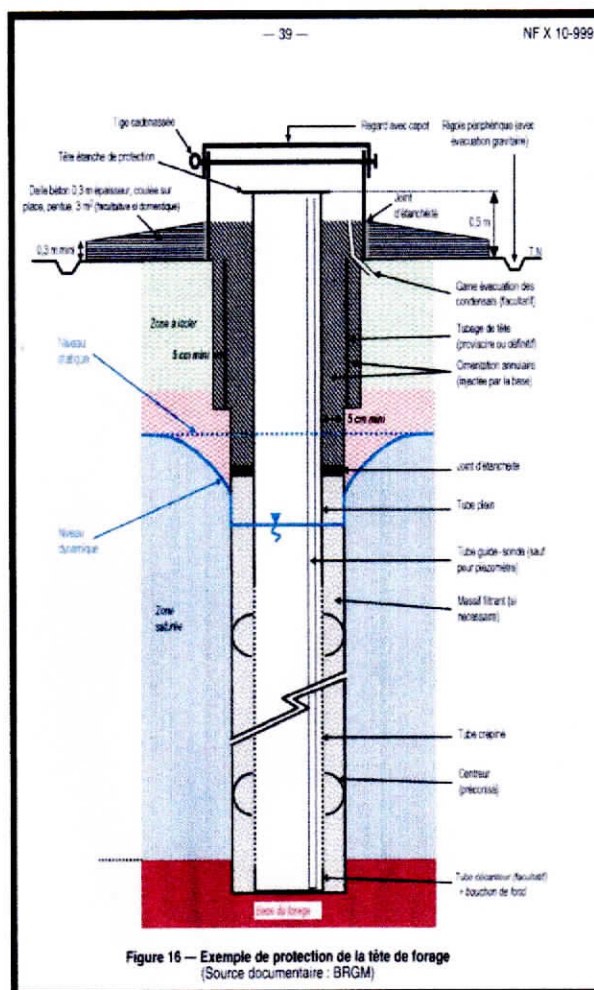
Il n'altère pas la qualité de l'eau souterraine qui sera préservée par la mise en place d'une tête de puits avec un capot de protection.

La protection du forage sera conforme à la réglementation, et empêchera tout risque de transfert de pollution depuis la surface vers la nappe en phase d'exploitation (cimentation du tubage au droit des formations superficielles, surélévation de la tête du forage de +0,5 m/sol, dalle béton).

En phase travaux, toutes les dispositions seront également prises pour éviter le déversement accidentel d'hydrocarbures. L'atelier de forage est équipé d'un kit d'absorption d'hydrocarbure. Aucun produit à part l'air n'est utilisé pour la foration.

Si l'eau de pompage est chargée, un filtre de paille sera mis en place.

La margelle est réalisée selon les normes en vigueur :



A la fin du chantier un bouchon de sécurité avec cadenas sera posé afin d'éviter tout risque d'intrusion d'objet et de produit dans le forage :



Les sédiments extraits seront mis en fond de fouille (tranchée pour le raccordement électrique et eau), ils n'ont pas besoin d'être traités car aucun produit à part l'air n'est utilisé pour la foration.

Les eaux pompées seront réinfiltrées depuis la surface mais aussi déversées dans le fossé avoisinant.

DISPOSITIONS POUR EMPECHER LA MISE EN RELATION DES DIFFERENTS NIVEAUX D'AQUIFERES

Le tubage du forage dépassera de 50 cm du sol fini.

La margelle de béton armé ou bordure verticale d'une dizaine de centimètres d'épaisseur qui entoure l'ouvrage est conçue de manière à éloigner les eaux de ruissellement et de surface de la tête du forage.

La partie de l'ouvrage séparant cette tête de puits de la zone à capter est aussi équipée d'un tubage étanche cimenté pour garantir l'isolation parfaite des différents aquifères.

Des centreurs seront posés pour maintenir le tube et avoir un espace annulaire régulier.

La zone de forage entre la cimentation et le massif filtrant sera étanchée par un bouchon de granulés d'argile.

L'ouvrage est équipé de tubes pleins, dont la qualité et l'épaisseur sera en adéquation avec les contraintes subies, de crépines avec des fentes correspondant à la granulométrie du sol et leur hauteur, au débit d'eau attendu.

La zone de captage est comblée par un massif filtrant de graviers roulés calibrés.